35e ANNEE N° 2802 PARAIT LE SAMEDI 10 MAI 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Elections Législatives du 11 Mai 1924

Liste des Républicains de Gauche

LOUIS ANDRIEUX
Député sortant,
Doyen de la Chambre

JACQUES STERN
ancien député

PAUL REYNAUD
Député sortant,
Membre de la Commission des Affaires Etrangères

En présence de l'accouplement monstrueux du radical félon Henri Michel et du démagogue millionnaire Ch. Baron, qui a trahi tous les partis et dont la politique entraînerait le désordre et la misère.

Républicains,

Aucune hésitation n'est possible.

Votez pour Paul REYNAUD, pour Louis ANDRIEUX, pour Jacques STERN.

Votez pour la République, pour la Paix, pour l'ordre, pour la liberté.

M. PAUL REYNAUD jugé par une grande revue parisienne

Voici ce qu'écrivait le 28 Mars dernier, la grande revue parisienne, l'*Opinion*, sur M. Paul REYNAUD, l'éminent député des Basses-Alpes :

« Le département avait été représenté par pas mal d'hommes de valeur — voire qui avaient l'étoffe d'hommes d'Etat — mais c'étaient les bas-alpins de contre-bande. M. Paul REYNAUD, qui est un parlementaire important, considérable même par ses interventions sensationnelles et ses relations politiques, est un homme tout à fait du pays, fortune rare pour les électeurs de là-bas. Il est apparenté à de très vieilles familles de Barcelonnette et de Castellane, proche parent de l'ancien sénateur Gassier ; on sait également qu'il est le gendre du bâtonnier Henri-Robert. Au Parlement, il a su agir prudemment, sans hâte excessive, mais sans laisser passer non plus aucune heure essentielle, et il poursuit son chemin avec une surprenante maîtrise. On sait que M. Mandel a délimité un jour la majorité nationale du Parlement, en lui fixant précisément pour limite à gauche M. Paul REYNAUD. Elu en 1919, grâce à la majorité absolue de M. Anglès, qui dota sa liste d'un élu par surcroît, il est devenu, sans conteste, l'homme essentiel de la députation bas-alpine et le maître en quelque sorte de la situation. »

L'Opinion

Réflexions AVANT LE SCRUTIN

Les réunions publiques ont de moins en moins d'influence sur le résultat du scrutin. On nous a tellement bourré le crâne !

Les électeurs lisent les journaux, réfléchissent et vont voter souvent sans faire connaître leur opinion. Les intérêts généraux du pays sont liés aux leurs puisque si le franc s'effondrait par exemple, ils seraient les premiers à en souffrir. Et comment le franc ne s'effondrerait-il pas si le pays envoyait à la Chambre les députés comme M. Aillaud (un bien brave homme pourtant) et M. Baron qui ne votent pas le budget ?

A côté des intérêts généraux, il y a les intérêts locaux. Des représentants communistes sont-ils bien placés pour les défendre ? Qu'a fait pour nous M. Baron en 4 ans 1/2 ? Au contraire, il faut constater que, comme rapporteur de la Commission des forces hydrauliques au Conseil général, M. Paul Reynaud a joué un rôle prépondérant dans les négociations qui ont abouti à faire accorder des avantages considérables à notre arrondissement de Sisteron : une rente de 30.000 francs par an à la ville de Sisteron, la lumière électrique à plusieurs communes et enfin ce fameux canal de Ventavon qui non seulement enrichira le nord de notre arrondissement mais développera notre commerce local. C'est M. Paul Reynaud qui, au mois de Juin dernier, provoqua la nomination d'une commission interdépartementale des Hautes et des Basses-Alpes qui permit d'aboutir. Les violentes attaques dont il a été l'objet de la part des communistes et des autres partis du département jalouses des avantages consentis à notre arrondissement ne le détournèrent pas de son but. Nous avons encore besoin pour l'avenir, et notamment pour obtenir l'aménagement de la chûte de Sisteron, d'hommes tel que lui. Ce n'est pas M. Aillaud ou M. Baron qui, ne votant pas le budget, n'ont aucune influence à Paris qui pourraient le remplacer ! MM. Andrieux, Jacques Stern et Paul Reynaud ne sont-ils pas mieux placés pour défendre nos intérêts ? C'est une question qu'il faut se poser à la veille des élections.

Songeons un peu à nous.

L'Inquisition Fiscale et M. Baron

On se plaint de l'inquisition fiscale.

Or voici l'article 27 du contre projet déposé par M. Vincent Auriol, député socialiste, au nom du parti socialiste, dont font partie les citoyens Charles Baron et Aillaud.

Art. 27. — Les propriétaires agriculteurs exploitant eux-mêmes, et les propriétaires laissant exploiter leurs terres par des ouvriers, journaliers, métayers, fermiers, sont tenus d'inscrire régulièrement sur un carnet spécial les achats et les ventes d'animaux et de denrées de toutes sortes pour le compte de la propriété, lorsque ces achats ou ces ventes dépassent la somme de 50 francs. Ce carnet devra être communiqué, sur leur demande, aux agents des contributions directs et de l'enregistrement.

Le projet en question émane, nous le répétons, de M. Auriol, M. Baron, qui appartient au groupe de M. Auriol va encore beaucoup plus loin que lui puisqu'il préconise le cadastre des fortunes.

Bons paysans bas-alpins, producteurs, cultivateurs, viticulteurs, vous repousserez la persécution et l'inquisition fiscales demandées par Auriol et Charles Baron. Vous voulez la liberté en matières commerciale et agricole : **vous voterez pour Paul Reynaud, Jacques Stern, Louis Andrieux.**

Ce que les Communistes pensent du Cartel des Gauches

de l'*Humanité*

« *Il ne s'agit nullement, aux élections prochaines de sauver la République que personne, à part la poignée de fous grotesques de l'*Action Française, *ne songe à attaquer*, il s'agit d'aller au fond de la crise politique et sociale actuelle...

Dès maintenant, il est clair que les *radicaux sont et seront incapables* d'appliquer à la situation grave du pays les remèdes énergiques qu'elle nécessite. »

Le Déjeuner de Baron

Quand le père Aillaud alla à Paris, il fut dans l'admiration.

« Quespèce de chose ! ça semble pas verai », disait-il de sa petite voix rauque.

Mais ce qui l'épata le plus, ce fut le somptueux repas que lui offrit Baron dans sa magnifique villa Quelle noce ! Quel repas ! Quels vins ! Quel luxe ! Que d'argenterie ! Que de larbins ! Que de dorures !...

Et au champagne, le père Aillaud s'écriait : « Que c'est beau ? Si les Bas-Alpins pouvaient gouter à tout ça, pour sûr, ils deviendraient tous socialistes.

Le Baise-Mains des Rameaux

Le jour de la foire des rameaux à Manosque, MM. Aillaud, Baron et Michel, en train de faire leurs petites tournées, rencontrent M. et Mme X..., pendant que la foule circulait autour de ce groupe charmant.

Présentations, salamalècs et MM. Baron et Michel baisent la main de Mme X...

Lors, le père Aillaud, croyant que c'était un nouvel usage du socialisme intégral, saisit la main de Monsieur X... et la baisa !!...

Prodigieux, mais exact !!...

© VILLE DE SISTERON

Votons contre les Communistes

Propriétaires-agriculteurs si nombreux dans les Basses-Alpes,

Commerçants qui espérez léguer à vos enfants le fruit de vos économies,

Artisans qui pouvez, grâce à un intelligent labeur, assurer l'aisance et la paix de vos vieux jours,

Vous devez voter contre les candidats communistes dont les théories utopiques vont directement à l'encontre de vos véritables intérêts.

Le communisme, en effet, veut la **suppression de la propriété individuelle** qu'il considère comme la source de tous les maux de l'humanité.

La triste expérience faite en Russie, suffirait à dégouter à tout jamais les gens de bon sens d'une pareille doctrine.

C'est à ses fruits qu'on juge un arbre. Qu'à produit le Communisme en Russie ? **La famine, la ruine du commerce et de l'industrie la mort de la liberté, la Dictature**

Vouloir instaurer, en France, un pareil régime est une absurdité.

C'est méconnaître le caractère même du peuple français si indépendant et si sensé.

C'est fouler aux pieds les immortels principes de la grande Révolution et de la Declaration des Droits de l'Homme, honneur de notre pays.

Nos pères les grands ancêtres de 1789, ont en effet proclamé que la Propriété était intagible et sacrée. Ils n'ont pas conçu de liberté possible sans elle.

C'est que la Propriété est la pierre angulaire de l'ordre social, le levier des énergies individuelles, la source de toute prospérité particulière et nationale.

Supprimez la propriété, vous supprimez en même temps le goût de l'effort, le sens de l'initiative, l'amour du travail.

Agriculteurs qui peinez avec tant de courage, travailleriez-vous avec la même ardeur si vous étiez sûr que la récolte, fruit de vos sueurs, appartiendra à tout le monde et que vous n'en retirerez aucun profit ?

Cultiveriez-vous votre champ avec le même soin, si vous saviez que vous ne pourrez le léguer à vos enfants et si vous n'aviez pour vos vieux jours que la perspective d'une sorte d'hospice communiste où paresseux et travailleurs mangeraient la même mauvaise soupe sous l'œil satisfait des Profiteurs malins ?

Commerçants qui prenez tant de peine pour conquérir une modeste aisance, assumeriez vous tous les soucis de votre profession si vous saviez que votre labeur ne profitera qu'à la foule anonyme et qu'on ne vous laissera même plus le droit d'avoir un foyer ?

Et vous, artisans et ouvriers, feriez-vous avec entrain votre besogne souvent pénible si vous n'aviez l'espoir d'améliorer votre situation et de léguer à vos enfants les petites économies qui leur permettront de s'élever à leur tour et d'avoir une existence meilleure ?

Si l'on supprime la Propriété et l'espoir de l'acquérir, on supprime du même coup tout l'intérêt de la vie. Il n'y a plus ni effort, ni progrès possible. L'Humanité devient un troupeau domestiqué.

Un des Economistes les plus éminents de notre époque, M le Professeur Gide de la Faculté de Droit de Paris, montre dans un de ses remarquables ouvrages que l'intérêt personnel bien compris crée à lui seul une organisation sociale parfaite que les gouvernements les plus habiles seraient impuissants à instaurer.

Il s'émerveille par exemple, que, sans lois ni décrets particuliers, les grandes villes soient en tout temps si bien approvisionnées de toutes les choses nécessaires à la vie. Personne ne commande au maraicher d'apporter des légumes et des fruits, ni au meunier d'envoyer sa farine, ni au paysan de conduire ses bestiaux à l'abattoir, ni au navigateur de rapporter les denrées exotiques du pays les plus lointains. Personne n'oblige le boucher à débiter la viande, le boulanger à cuire le pain, le tisserand à fabriquer les étoffes, le marchand à distribuer au public les objets nécessaires à son bien-être.

Et cependant, tous le font sans nulle contrainte avec un ensemble parfait, tous travaillent avec entrain, tous étudient si bien les besoins de leurs semblables qu'ils arrivent à les satisfaire de la façon la plus intelligente et la plus complète.

Quel est donc le moteur de cette organisation spontanée et si admirable qu'elle assure l'existence de tous?

Ce moteur, c'est l'intérêt personnel bien compris, c'est le légitime désir de chacun d'accroître son bien pour le transmettre à ses enfants.

Supprimez le profit du travail, base de la propriété, et vous aurez beau édicter les lois les plus sévères, personne n'aura plus goût à la besogne, tout périclitera, et l'on aboutira comme dans la malheureuse Russie à la famine, à la guerre civile, à la ruine du pays.

Les Bas-Alpins qui constituent une population essentiellement agricole ont intérêt plus que quiconque à combattre la dangereuse utopie du Communisme.

Dans une démocratie comme la nôtre fondée sur les immortels principes de 1789, les plus pauvres peuvent devenir aisés et même riches s'ils sont honnêtes, intelligents et travailleurs. L'expérience de tous les jours nous prouve que les fortunes s'établissent grâce au travail et à l'économie de plusieurs générations, grâce par conséquent à cet amour inné de la propriété qui fait les familles heureuses et les nations puissantes.

Vouloir supprimer tout cela est une criminelle folie.

Mais le robuste bon sens Bas-Alpin ne se laissera point séduire **par les dangereuses utopies du communisme.** Il rejettera avec mépris ceux qui par ambition personnelle se font les propagateurs de cette doctrine insensée et qui cherchent à tromper le peuple.

Cultivateurs, propriétaires, commerçants, artisans !

Votre intérêt bien compris est de combattre à outrance le communisme qui consommerait votre ruine.

C'est aussi votre devoir, car au point de vue national rien de grand ne peut s'accomplir dans le trouble et dans le désordre.

Votez donc pour les candidats républicains fidèles aux principes de la Révolution française qui soutiendront la Propriété et défendront au Parlement vos véritables interêts.

ÉLECTEURS,

Si vous ne voulez pas favoriser les révolutionnaires Charles Baron et Frédéric Aillaud.

Ne rayez pas un seul nom de la liste des citoyens.

PAUL REYNAUD,
JACQUES STERN,
LOUIS ANDRIEUX

M. Henri MICHEL

Pour qui connaît le passé de M. Henri Michel, on croit rêver en le voyant la main dans la main avec les deux socialistes communistes Baron et Aillaud.

M. Henri Michel ne s'est pas contenté jusqu'à présent d'être un radical incolore. Il s'est classé très nettement pendant les dix dernières années de sa carrière parlementaire à l'extrême droite de son poste.

Son nationalisme excessif et à tendance belliqueuse lui a fait voter **la loi de trois ans, mesure purement réactionnaire et sans aucune utilité militaire, qui en substituant le nombre des hommes à l'organisation des réserves et au perfectionnement de l'armement, nous a valu le désastre de Charleroi.**

C'est le 7 août 1913 que M. Henri Michel donnait son vote à cette mesure anti-républicaine contre laquelle se prononçait une fraction importante du parti radical, M Herriot notamment, ainsi que l'autre sénateur des Basses-Alpes, M. Perchot, votaient contre tandis que M. Henri Michel fidèle aux engagements pris avec la droite aux élections de 1910 et 1912 votait *pour*.

M. Henri Michel a voté tous les crédits, ordinaires, supplémentaires et extraordinaires **pour les opérations militaires du Maroc** (31 mars 1914 et 20 juin 1914). Plus tard, il a voté tous les crédits pour **l'occupation de la Syrie et de la Cilicie**, et même **refusé la réduction de trente millions proposée le 28 juillet 1220 par M. Victor Bérard.** M. Henri Michel a voté contre l'amendement et pour la totalité des crédits.

Que pensent de ces votes M. Baron qui, dans son journal, refuse le titre de républicain à ceux qui ont voté les crédits pour les théâtres extérieurs d'opérations ?

Bien plus, M. Henri Michel a voté, le 22 novembre 1912, contre **la proposition Gouzy tendant à supprimer les conseils de guerre en temps de paix.** A la même date, M. Herriot, fidèle lui au programme du parti radical, votait *pour*.

Toujours militariste à tous crins, M. Henri Michel qui s'est fait nommer pendant la guerre **président de la ligue anti-allemande** et a voté les ordres du jour les plus jusqu'auboutistes, s'est prononcé contre l'amnistie intégrale.

Le 17 décembre 1920, il votait contre le projet Debierre étendant l'amnistie à tous les délits ou crimes commis par des hommes appartenant à des unités combattantes. Que pense M. Baron de ces votes ?

M. Baron fait sa campagne en attaquant la taxe sur le chiffre d'affaires. Quelle dure leçon à avaler pour M. Henri Michel qui, lui, a voté cette taxe des deux mains en juillet 1920. Ses tendances conservatrices en matière financière l'ont d'ailleurs conduit à voter sans relâche **pour la politique des emprunts** qui ont ruiné la France Il est allé jusqu'à combattre **l'idée même de l'impôt sur le capital** préconisé à la tribune de la Chambre par Herriot, Renard et Anglès. « N'avons-nous pas entendu, écrivait-il, le 15 mars 1919, notre Ministre des Finances, d'ordinaire plus avisé, émettre l'idée d'imposer d'un cinquième ou d'un quart le capital français ? ».

M. Baron fait appel aux ouvriers, employés et fonctionnaires en dénonçant la politique de répression du bloc national, que pense-t-il donc de la politique de M. Henri Michel qui le 29 mars 1920, votait un ordre du jour « exprimant sa confiance dans le gouvernement pour **rétablir la discipline dans les services publics et interdire toute interruption dans leur fonctionnement** ? ». M. Henri Michel est un « briseur de grèves ».

Grâce à ses votes des militants ouvriers ont été emprisonnés et des fonctionnaires syndicalistes durement frappés. Qu'en pense M. Baron ?

Ou plutôt qu'en pensent les socialistes et les républicains des Basses-Alpes ? Tolèreront-ils la comédie qui consiste à attribuer le monopole du Républicanisme à un homme qui élu de la droite, n'a cessé depuis dix ans de voter avec la droite, qui a fait partie de la majorité du bloc national et qui reprendra demain sa politique rétrograde s'il entre au Parlement ?

Nous protestons énergiquement contre l'imposture qui consisterait à faire passer M. Henri Michel pour un homme de gauche et nous disons à tous les républicains et à tous les socialistes :

Votez contre Henri Michel

rayez impitoyablement de vos listes ce radical félon qui fut l'apôtre du militarisme le plus rétrograde, de la répression sociale la plus cruelle, de la politique du bloc national et l'infatigable défenseur de Clémenceau, Millerand et Poincaré. »

Pourquoi il faut voter pour la liste complète de M. Paul Reynaud

On nous a demandé si un bulletin de vote dont un nom était rayé sans être remplacé par un autre était valable. Incontestablement. Mais comme il n'est compté que deux fois, au lieu de trois, pour le calcul de la moyenne de la liste, l'électeur qui l'a déposé dans l'urne a diminué, sans s'en douter, les chances de succès des deux candidats pour lesquels il a voté.

C'est pour cela que nous ne saurions trop engager nos amis à voter pour la liste complète de M. Paul Reynaud, sans rayer un seul nom et, à plus forte raison, sans en remplacer **un seul par un autre.**

© VILLE DE SISTERON

ECHOS

BARON plus MICHEL égale zéro

Votons pour le Cartel des gauches, nous dit-on. Mais pour qui votera-t on si nous le faisons ? Pour Baron, ce sera rouge (plus d'armée, plus d'impôts, plus de patrie, à bas Poincaré, suppression de la propriété individuelle, révolution, etc..) Pour Michel, mais c'est blanc puisqu'il a toujours voté ou écrit le contraire (impôt sur le chiffre d'affaires, budget de la Marine, expédition en Syrie, Wrangel, vive Poincaré, maintien de la propriété individuelle, etc..)

Or, et c'est mathématique, voter à la fois pour Baron et Michel c'est voter pour un plus et un moins et, en France comme partout, cela égale zéro.

* * *

UN SONGE..

L'autre soir à peine étais-je endormi... je sortais d'une réunion contradictoire, je fus en proie à un affreux cauchemar.

Au loin, le Boche armé jusqu'au dents s'avançait et qu'elle ne fut pas ma surprise de voir debout, *le doigt sur la gâchette*, notre sympathique Michel qui, oubliant un instant les théories du Cartel, redevenait lui-même, il changeait encore une fois son fusil d'épaule.

* * *

EN RÉUNION PUBLIQUE

Peut-on dire que malgré les invitations reçues, Baron n'a jamais voulu parler de la question des huiles ! ! !

Il est vrai que si ça tache, ça graisse aussi...

* * *

Les oiseaux s'étaient envolés

(De Forcalquier, *avec prière d'insérer*)

Le 29 avril à 5 h. 1/2 au son de la trompette, les habitants de notre ville étaient convoqués en une réunion contradictoire organisée par MM. Aillaud, Baron et Michel. Hélas, malgré qu'ils fussent encore dans nos murs le même soir à 7 heures, nous attendions toujours la conférence.

Que se passa t-il ? Mystère.

Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'à 8 heures, MM. Andrieux, Stern et Reynaud se présentèrent à l'hôtel de MM. Aillaud, Baron & Cie les oiseaux s'étaient envolés.

* * *

NOTE D'UN LECTEUR

du *Petit Provençal*

et du *Travailleur des Alpes*

Qu'elle n'a pas été ma surprise de voir sur la même liste Baron et Michel. Il y a 15 jours ou trois semaines ils s'enguirlandaient, vous avez vu comme, sur leurs deux canards aucune fusion ne semblait possible et pourtant...

Depuis Michel a mis les pouces, et Baron traîne derrière lui, comme un captif, le délégué du Dahomey.

La Motte du Caire

du Petit Marseillais.

Nous avons reçu, mardi dernier, la visite de MM. Paul Reynaud et Jacques Stern qui sont venus exposer le programme de la liste des républicains de gauche en une réunion publique et contradictoire. La réunion a été présidée par le maire, M. Reynier et a duré près de deux heures au cours desquelles tour à tour M. Jacques Stern et M. Paul Reynaud se sont expliqués très complètement sur toutes les parties de leur programme.

Tandis que M. Jacques Stern détruisait une fois de plus la légende propagée par les communistes suivant laquelle l'impôt est lourd aux petits et léger pour les gros, en rappelant notamment que le fisc prélève jusqu'à 80 % des grosses successions et jusqu'à 75 % des gros revenus. Un notaire présent à la réunion l'interrompit pour lui demander s'il n'était pas partisan, comme lui même, de l'expropriation totale des fortunes au-delà d'un certain chiffre qu'il se garda d'ailleurs de préciser. On en conclut que ce chiffre devait être immédiatement supérieur à celui de son propre capital. M. Jacques Stern fit observer au notaire en question que par sa proposition il s'était engagé jusqu'à mi-corps dans la doctrine communiste, qui, elle avec plus de franchise décide l'expropriation intégrale.

Passant à une autre forme de démagogie le même interrupteur tout en étant contraint d'avouer que les impôts justement lourds pour les grosses successions étaient trop faibles pour les petites, déclara que ces dernières devraient en être totalement éxonérées nous sommes ici avant tout contre les riches.

Ces paroles qui furent vivement applaudies par des auditeurs étrangers à la commune provoquèrent quelqu'étonnement parmi les autres assistants qui paraissaient mettre en doute que l'interrupteur fût prêt à partager ses biens conformément à la doctrine des communistes qu'il soutient aujourd'hui.

M. Jacques Stern lui répondit que sans doute son souci légitime d'épargner les petites successions irait jusqu'à les exonérer ce qui provoqua une véhémente protestation de l'interrupteur M. Jacques Stern ajouta au milieu des applaudissements qu'il restait Lui, fidèle à la doctrine de l'impôt sur le revenu qu'il soulevait déjà à l'époque où son interrupteur était partisan du vicomte d'Hugues de l'autre côté de la barricade.

M. Paul Reynaud rendit ensuite compte de son mandat, développa son programme et répondit à la contre partie de la presqu'unanimité de l'audition aux questions qui lui furent posées. Son discours fût vivement applaudi.

SÉRICICULTURE

Quelques conseils aux éducateurs

L'éclosion des premiers vers à soie est imminente. Dans certaines régions, elle ne saurait tarder. Aussi croyons-nous utile de rappeler aux sériciculteurs soucieux d'obtenir une bonne récolte quelques principes importants.

Soignez minutieusement vos vers pendant les premiers âges, espacez-les aérez-les: nourrissez-les suffisamment. Ils seront plus robustes et seront mieux disposés à supporter les intempéries qui pourraient survenir.

N'oubliez pas qu'une magnanerie propre, dans laquelle les poussières seront enlevées avec un balai humide est préférable à une magnanerie souillée et dans laquelle les poussières voltigent.

Ne mélangez pas les vers éclos à des jours différents ; nourrissez abondamment ceux éclos en dernier lieu, placez ces derniers à l'endroit le plus chaud de la magnanerie, de manière à leur faire rattraper le retard qu'ils ont.

Ne laissez pas de litières humides, délitez souvent ; de préférence la veille et le lendemain de chaque mue.

Souvenez-vous que les vers issus d'une once de graine doivent occuper :

de l'éclosion de la 1e mue 5 mètres carrés,
de la 1e mue à la 2e mue 10 mètres carrés,
de la 2e mue à la 3e mue 20 mètres carrés,
de la 3e mue à la 4e mue 40 mètres carrés,
de la 4e à la montée 60 mètres carrés.

Les claies à travers desquelles l'air circule (en treillage ou en liteaux) sont préférables aux claies pleines.

Donnez aux vers peu de feuilles à la fois, mais multipliez les repas, la feuille fraîche est consommée avec plus d'appétit. Augmentez le nombre et l'importance des repas avec la chaleur, car plus il fait chaud plus les vers mangent.

Ne donnez jamais de feuilles mouillées ou échauffées, ramassez-les de préférence l'après-midi ou après que la rosée aura totalement disparue.

Si vous désirez appliquer ou expérimenter l'élevage aux rameaux, qui vous procurera un rendement supérieur, une économie de main-d'œuvre importante et une économie de feuilles appréciable, adressez-vous à l'Office Nationale Sericicole, 2, Avenue Victor-Hugo à Valence qui se fera un plaisir de vous adresser par retour du courrier le guide sur cette méthode.

Chronique Locale

SISTERON

AVIS aux PROPRIÉTAIRES

Aux termes de l'article 46 de la loi du 22 mars 1924, les propriétaires d'immeubles batis loués en tout ou en partie doivent produire, avant le 1er juillet 1924, le nom des locataires de chaque immeuble et le montant du loyer payé par chacun de ces locataires.

Les déclarations seront remises ou adressées, sous pli affranchi, au Contrôleur des Contributions directes dans la circonscription territoriale duquel se trouve l'immeuble.

Toute infraction à ces prescriptions entrainera l'application d'une amende de cent francs, décimes compris, qui sera encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements qui ont à être fournis.

FOIRE DU 5 MAI

Le temps incertain du matin a quelque peu nuit à la tenue de la foire qui a été également interrompue par une conférence publique donnée par tous les candidats.

Voici la mercuriale :

Agneaux,	le kilog.	5 à 5 25
Moutons,	—	3 à 3 50
Brebis,	—	2 75 à 3
Bœufs,	—	4 à 4 25
Vaches,	—	» 3
Porcs,	—	4 50 à 4 75
Porcelets,	—	8 à 9
Chevreaux,	—	4 à 4 50
Bœufs de travail,	la paire	4500 à 5000
Cire en brêche,		2 à 2 25
Œufs, la douzaine		3 75 à 4

Tirage de la Tombola — Le tirage de la tombola est fixé au 18 Mai et aura lieu à l'Eldorado et sera suivie d'un grand bal. Entrée : 2 frs donnant droit à un billet de la tombola.

La liste des numéros gagnants paraîtra dans *Sisteron-Journal* de la semaine suivante.

PAPIER VER-A-SOIE et Thermomètres en vente à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, 25, Rue Droite.

Avis. — Pour répondre à de nombreuses demandes Madame **Vve ANDRE**, informe ses Clients qu'ils trouveront chez elle (sans augmentation de prix) un grand assortiment de costumes pour première Communion.

Vu le succès obtenu l'année dernière par le cadeau offert à tout 1er Communiant, il en sera de même cette année.

ON DEMANDE un apprenti Confiseur - Pâtissier, Maison Brouchon, Sisteron.

HUILE d'OLIVE pure de pays

S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

Conseil de la Semaine

A tous ceux qui étouffent, à ceux qui ont la respiration sifflante et de l'oppression au moindre effort, aux asthmatiques, aux bronchiteux, il faut conseiller la Poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute et d'une façon durable les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, l'emphysème, la toux de la bronchite chronique et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Vins de Table rouges et blancs 9 à 12° livrés franco votre gare Représentants demandés. ARGIOT, Propriétaire, Perpignan.

Service de Table 16 Frs J'envoie 6 nappes 48 serviettes et 6 couteaux garantis acier, le tout contre remboursement de 16 fr- Ecrire : TRILLIAT, 5, Rue de la Palud, Marseille.

ETAT-CIVIL

du 3 Mai au 10 Mai 1924

NAISSANCES

Joseph Carillo, Rue Saunerie.

MARIAGES

Léon Mirochnikoff et Marie-Laurence-Adèle Latil, domiciliés à Sisteron.

Décès

Un mort-né.

CABINET DENTAIRE DE SISTERON

12, rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande

H. SAUMUR, Successeur

Chirurgien dentiste diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important. — Le Cabinet dentaire est ouvert tous les jours de 9 h à midi et de 2 h. à 6h. 30 exceptés les *mercredi, jeudi et dimanche.*

Fabrique de Meubles J. BOURGEON

Rue Droite — SISTERON — B-A

M. BOURGEON a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a joint à sa fabrique de meubles un grand assortiment d'articles funéraires et une fabrication de cercueils livrables de suite au prix ci-dessous :

CERCUEILS BOIS BLANC 70, 75 et 80 Francs

Cercueils Noyer ou Chêne 180, 200 et 220 francs

M. BOURGEON se tient également à la disposition du public pour la fabrication des cercueils pour le transport des corps.

Magasins de Chaussures

E. JULIEN

Rue Droite ; Rue Saunerie

SISTERON

Monsieur JULIEN, fabricant de chaussures a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle ainsi que celle de la Maison Chastel, rue Saunerie, qu'il vient de se rendre acquéreur du fonds de commerce de chaussures de cette maison et que le magasin de vente reste ouvert comme par le passé dans le même local et qu'on y trouvera un grand assortiment de chaussures en tous genres pour femmes, garçonnets, fillettes et grandes fillettes, enfants, et bébés.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

FRANCIS JOURDAN

RUE DE PROVENCE - SISTERON

R. C. Sisteron N° 602.

Lincoln **Ford** Fordson

Téléphone 32.

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Nouveaux modèles 1924 et nouveaux prix

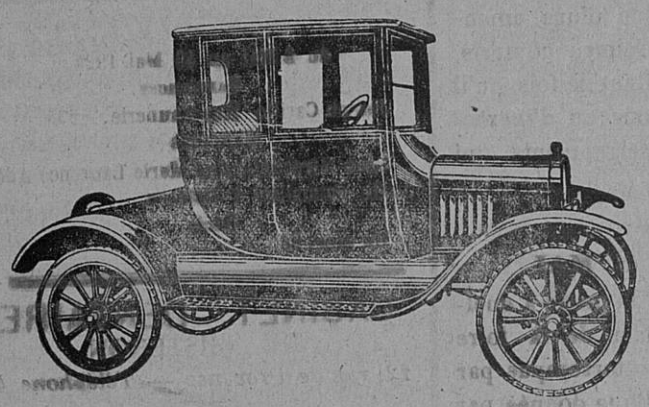

Conduite intérieure 2 places
19.500 francs.

Conduite intérieure 4 places
20.500 francs

FORD

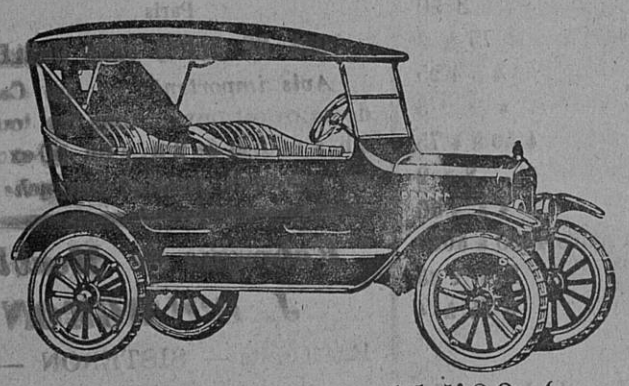

Torpédo 4 places, 11.500 francs

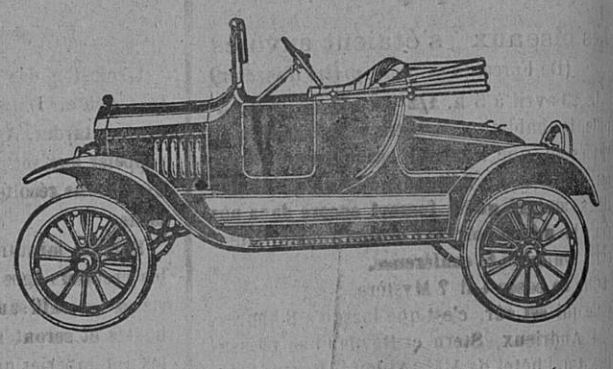

Torpédo 2 places, 11.000 francs

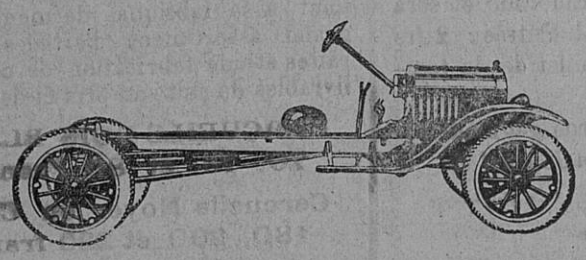

Chassis Camion, 10.200 francs

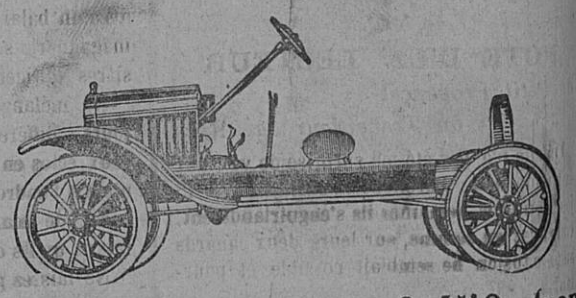

Chassis Camionnette, 9.450 francs

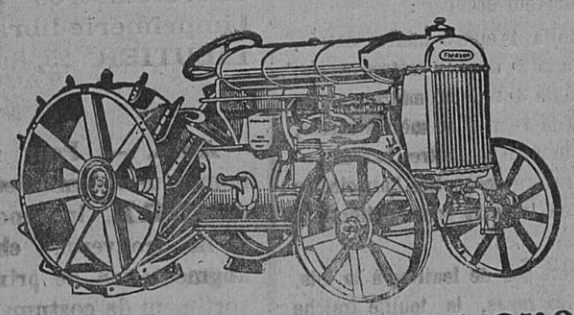

Tracteur 22 chevaux : 11.350 francs

La Voiture idéale, la Camionnette parfaite, le petit Camion de 1500 kilogs sont réalisés dans tous ces types de véhicules.

C'est la raison qui a fait que deux millions deux-cent-mille six-cent-quatre-vingt-deux véhicules FORD ont été fabriqués et vendus pendant l'année 1923.

Le maximum de rendement au meilleur prix

DEMANDEZ LES RENSEIGNEMENTS A L'AGENT Francis JOURDAN

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON